

---

Adresse de la société populaire de Ferté-sur-Marne (Seine-et-Marne) qui salue l'énergie et la vigilance de la Convention qui ont permis de découvrir la plus affreuse conspiration, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Ferté-sur-Marne (Seine-et-Marne) qui salue l'énergie et la vigilance de la Convention qui ont permis de découvrir la plus affreuse conspiration, lors de la séance du 7 floréal an II (26 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 372;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_28388\\_t1\\_0372\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28388_t1_0372_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

w

[La Sté popul. de Diéval, à la Conv.; 30 vent. II] (1).

« Représentans du peuple,

Permettez que les bons et simples cultivateurs qui composent la Société populaire des communes campagnardes réunies à Diéval et la Thieuloye, district de St-Pol, département du Pas-de-Calais, vous présentent leurs sincères hommages. Ils ne connaissent pas les phrases élégantes mais ils vous diront naïvement ce qu'ils pensent; ils vous diront qu'ils conservent une reconnaissance éternelle des mémorables travaux pour lesquels vous avez assuré la liberté et le bonheur du peuple français. et de l'incroyable fermeté que vous avez déployée contre ses ennemis de tout genre; ils vous inviteront surtout à ne point quitter le grand ouvrage que vous avez presque fini, qu'il ne soit tout à fait perfectionné.

Législateurs, nous avons quitté le culte du mensonge pour adopter celui de la raison et de la vérité; aussi les noirs marchands de messes et d'orems de nos communes, voyant que nous ne voulions plus de leurs marchandises viennent-ils de faire banqueroute et sont ils allés la plupart dans les maisons d'arrêt dans l'espérance d'y avoir encore quelque débit.

Ce développement de la raison est dû à l'énergie du représentant du peuple Joseph Le Bon, qui par des traits de lumière et de raisonnement sans réplique a démasqué dans notre département le charlatanisme et la turpitude des apôtres de l'obscurité.

Nous vous annonçons, Citoyens représentans, que les 4 communes qui composent cette société, ont envoyé à l'administration du district de St-Pol les cloches et argenterie de leur église dont l'énumération suit, savoir: 4,650 l. de métal de cloche, 240 l. de cuivre, 75 l. de plomb, 145 l. de fer, 50 marcs d'argenterie; qu'elles ont en outre donné pour les défenseurs de la patrie, la commune de Diéval 86 chemises, 1 habit uniforme, 1 veste, une culotte de peau, 1 paire de guêtres et une paire de souliers; celle de la Comté, 17 chemises, 6 vestes, 1 culotte, 4 paires de bas, 4 paires de souliers, 2 aulnes de toile et 43 l. en assignats; celle de La Thieuloye, 32 chemises, 1 culotte, 1 paire de bas, 2 habits uniformes, 1 veste, 1 paire de guêtres et 35 l. en assignats; celle de Monchy, 33 chemises, une culotte, une paire de bas et 51 l. 10 sols en assignats.

Nous finissons en vous assurant que si nos enfants sur les frontières se battent comme quatre pour notre liberté, nous cultivateurs, travaillons aussi comme quatre pour leur procurer les subsistances nécessaires, ainsi qu'à leurs braves compagnons de victoire. »

CLERCQ (présid.), DONNET, CHOQUET (secrét.).

(1) C 301, pl. 1079, p. 14; B<sup>in</sup>, 7 flor. et 14 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>). Pas-de-Calais.

x

[La Sté popul. de la Ferté-sur-Marne, à la Conv.; 18 germ. II] (1).

« Citoyens représentans,

Encore une fois les véritables amis du peuple étaient exposés à la fureur de nouveaux Catilinas, encore une fois la liberté devait être assassinée et le plus dur esclavage était destiné au peuple français. Votre énergie vient de combler le précipice dans lequel la fureur des conjurés voulait nous précipiter. Votre vigilance vient de découvrir la plus affreuse conspiration et votre courage a enfin affermi notre bonheur.

Pour prix de vos pénibles travaux vous ne demandez, Législateurs, que la confiance du peuple, mais vos nombreux bienfaits vous l'ont assurée à jamais. Que les sentimens qui animent en ce jour tous les républicains soient l'égide formidable contre laquelle viendront se briser les criminelles intrigues des tyrans et de leurs infâmes suppôts.

Continuez, Pères du peuple, continuez à effrayer les conspirateurs. Plus que jamais vous vous êtes montrés les défenseurs de la liberté; plus que jamais vous avez bien mérité de la patrie.

La Société populaire de la Ferté-sur-Marne applaudit à la mort des traîtres, vous invite à rester à votre poste et vous réitère sa soumission à vos sages décrets. Vive la République ».

LAVECHIN (présid.), GARDES (secrét.).

y

[La Sté popul. d'Eclaron, à la Conv.; s.d.] (2).

« Citoyens représentans,

Persuadés que la publicité des bonnes et des mauvaises actions doit propager les unes et détruire les autres, la Société populaire et républicaine d'Eclaron croirait ne pas remplir le but de son institution si elle ne vous informait avec empressement des progrès que font les citoyens de cette commune dans la carrière des vertus civiques.

Dès 1790, cette commune qui n'est composée que d'environ 200 feux, fournit une contribution patriotique de 6 236 l. 18 sols.

Le 5 novembre 1792 elle commença la réforme du mobilier de son église qui était d'un luxe insultant, elle en enleva des chandeliers, croix et lampes d'argent pesant 77 marcs 2 onces 3 gros, qu'elle porta au district de St-Dizier pour être envoyés à la monnaie nationale.

Le 5 frimaire dernier elle fit une seconde revue dans son église dont elle retira et porta au district pour la même destination les joujoux qui servaient à nous perpétuer dans une fatale crédulité, comme ciboires, calices, patènes, soleils, reliquaires, pesant 41 marcs 7 onces en argent; 75 l. en cuivre argenté, 430 l. de cuivre simple,

(1) C 303, pl. 1106, p. 8; B<sup>in</sup>, 7 flor et 11 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>). La Ferté-sous-Jouarre (S.-et-M.).

(2) C 301, pl. 1079, p. 15; B<sup>in</sup>, 7 flor. et 14 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).